

30.09.2004 - 10:06 Uhr

Travail du dimanche LUSS saisit le référendum : le dimanche ne doit pas devenir un jour ouvrable !

Berne (ots) -

Le Conseil des États ayant donné aujourd'hui sa bénédiction à la modification de la loi sur le travail qui lui était proposée, les Chambres fédérales ont donc instauré de facto le travail du dimanche généralisé. L'Union syndicale suisse (USS) a décidé de saisir le référendum contre cette modification de la loi.

LUSS n'accepte pas qu'avec cette nouvelle disposition légale permettant des ouvertures dominicales, les gares soient transformées en centres dachats et de services. Ce serait là faire un grand pas vers la généralisation du travail du dimanche. Si les gares ont droit à une réglementation particulière en la matière, tous les autres commerces et entreprises de services exigeront tôt ou tard d'être traités sur un pied d'égalité ; et le dimanche deviendra alors un jour ouvrable.

Nombre de votations ont confirmé que les citoyennes et les citoyens ne veulent pas faire du dimanche un jour ouvrable normal. LUSS est persuadée que cette modification de la loi sur le travail, réalisée sur le dos des travailleuses et des travailleurs, sera rejetée dans les urnes comme ce fut déjà le cas en 1996.

Pietro Cavadini (079-353 01 56) et Marie-France Perroud (079/639 10 08) se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

* * * * *

Pourquoi rejeter le travail du dimanche ? Nous voulons avoir congé le dimanche. Si le travail du dimanche est nécessaire dans certains cas - songeons aux hôpitaux ou aux restaurants -, il ne doit toutefois pas devenir la norme. Or, c'est précisément ce que se proposent le Parlement en modifiant la loi sur le travail. Deux tiers de la population refusent le travail du dimanche.

Travail du dimanche : aujourd'hui les vendeuses, demain tout le monde. La modification de la loi sur le travail fait du travail du dimanche la norme dans la vente. C'est ouvrir tout grand la voie à encore plus de travail du dimanche. Cela, nous ne le voulons pas ; car sans dimanche, il n'y aura plus des jours ouvrables.

Le travail du dimanche est l'ennemi de la famille. Le congé du dimanche fait partie de notre culture. Avoir un jour de congé commun est d'autant plus important aujourd'hui que la vie professionnelle est de plus en plus stressante et exigeante. En outre, le dimanche est indispensable à la vie de famille et aux loisirs, pour que l'on puisse se rencontrer au moins un jour par semaine.

Pas de majoration salariale pour le travail du dimanche : un vrai scandale. En soi, le travail du dimanche est interdit. Mais il y a de plus en plus d'exceptions, de sorte qu'une personne sur quatre travaille doré et déjà régulièrement ou occasionnellement le

dimanche. Et la plupart du temps pour des salaires très bas. Cela n'a toutefois pas empêché le Parlement de refuser une majoration de salaire pour le travail dominical. Une décision injuste.

Détaillants et PME craignent la suppression d'emplois Les syndicats ne sont pas les seuls à refuser le travail du dimanche : l'Union suisse des détaillants a écrit au Conseil national pour lui demander de renoncer à modifier la loi sur le travail. Elle estime en effet que le travail du dimanche mettrait en danger des emplois dans les commerces spécialisés situés en dehors des gares et la survie de certaines PME.

Transformer les gares en centres commerciaux n'est pas une nécessité Aujourd'hui déjà, pour les achats urgents le dimanche, on a beaucoup de possibilités : boulangeries, kiosques et pharmacies peuvent ouvrir ce jour-là. Les ventes du dimanche sont aussi légales dans les zones touristiques et les grandes gares. Actuellement, on peut acheter un yogourt le dimanche, mais pas un réfrigérateur, un roman policier mais pas une étagère. Une distinction tout à fait judicieuse. Toute autre mesure est un pas vers la généralisation du travail du dimanche.

Le Conseil fédéral et le Parlement ignorent le peuple «Aujourd'hui, tout le monde veut passer le dimanche dans un centre commercial», prétendent de concert Conseil fédéral et Parlement. Rien de plus faux. Dans 13 votations cantonales sur 19, le peuple s'est en effet opposé à la libéralisation des heures d'ouverture des magasins. Et lorsqu'il s'agissait de permettre l'ouverture le dimanche, les citoyens et citoyennes s'y sont opposés à chaque fois. Le Conseil fédéral doit respecter leur volonté.

Loi sur le travail : un compromis de plus en plus vidé de sa substance La Suisse a la loi sur le travail la plus libérale d'Europe. Nulle part ailleurs, on travaille aussi longtemps et autant. Cette « médaille » a un revers : le stress et les problèmes de santé font de plus en plus de ravages. Ce qui n'empêche pas que l'on diminue la protection des travailleuses et des travailleurs et veut même faire du dimanche un jour ouvrable.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100480266> abgerufen werden.